

YouTube Music s'associe au Fair pour accompagner les artistes émergents de la scène musicale française



« fair : party » -©Sarah Bastin

[Le Fair](#), premier dispositif d'aide au démarrage de carrière et de professionnalisation des artistes des musiques actuelles, est heureux de compter YouTube Music parmi ses partenaires à partir de 2023. Une collaboration qui permettra de développer l'offre de formation proposée aux lauréats du Fair grâce à la mise en place d'un séminaire artistique, mais également de formations dédiées et personnalisées sur la plateforme.

« Initier un partenariat avec YouTube Music est pour nous une très bonne nouvelle ! D'abord pour le soutien apporté qui nous permet de continuer à proposer un accompagnement pertinent et de qualité aux artistes émergents : un séminaire artistique de 3 jours réunissant tous les lauréats de chaque session aura lieu deux fois par an grâce à ce partenariat. Aussi, et surtout, parce que tous les artistes que nous accompagnons utilisent YouTube, et qu'il est toujours important de pouvoir mieux l'appréhender et donc l'utiliser afin de gagner toujours plus en visibilité. »

Julien Soulié, Directeur du Fair

Dans un but constant de renforcer son accompagnement en formation professionnalisante, et proposer aux artistes accompagnés par le dispositif des moments d'apprentissage toujours plus complets, le Fair pourra dès cette année, grâce au soutien apporté par YouTube Music, développer son socle de formation. Jusque-là dédié à des modules sur des sujets de professionnalisation, de structuration, d'apprentissage artistique et de prévention, celui-ci pourra s'accompagner aujourd'hui d'un moment de séminaire ayant pour but de susciter des rencontres artistiques fortes entre les lauréats, et leur permettre une première expérience de création et de collaborations avec les autres.

Aussi, YouTube Music offrira aux 14 lauréats du programme Émergence un soutien dédié et spécialisé pour les aider à utiliser au mieux la plateforme (bonnes pratiques, stratégies de contenu et optimisation de chaîne) et d'en comprendre les enjeux et avantages à travers l'organisation de masterclass thématiques.

Par ailleurs, pour chacune des deux sessions Émergence du Fair cette année, Le Fair décernera un Prix YouTube à un lauréat sélectionné, comprenant un soutien matériel et financier pour la création de contenus vidéos, un support technique et un accompagnement stratégique personnalisé, afin d'optimiser sa présence sur la plateforme.

“Cette année encore, la créativité et la culture françaises ont trouvé sur YouTube, plus grande scène virtuelle internationale, une formidable caisse de résonance. La création n'a jamais été aussi plurielle, les outils n'ont jamais été aussi fins, avec une audience toujours plus grande. Soutenir les artistes, faciliter l'émergence de nouveaux talents et les aider dans leur professionnalisation sont des missions fondamentales chez YouTube Music. C'est pourquoi nous sommes particulièrement ravis de soutenir les prochaines générations d'artistes en nous associant au dispositif du Fair cette année”.

Solène Lory, Directrice Musique, YouTube & YouTube Music, France

Association à but non lucratif créée en 1989 par le Ministère en charge de la Culture, Le Fair est aujourd'hui le 1^{er} dispositif de soutien au démarrage de carrières et de professionnalisation en Musiques Actuelles.

Chaque année, il propose à deux sélections de 10 lauréats (en septembre et en février) un ensemble de services et de formations ayant pour objectif de les aider à s'insérer dans le milieu professionnel musical et à développer leur projet artistique sur la durée.

Au fil des années, les artistes lauréats ont vendu plus de 25 millions d'albums et ont été nommés plus de 140 fois aux Victoires de la Musique depuis 1989 parmi lesquels on compte M, Louise Attaque, Christine and the Queens, Pomme, Eddy de Pretto...

Afin de soutenir au mieux le développement de carrières et la professionnalisation des artistes de Musiques Actuelles, le fair propose 2 programmes d'accompagnement distincts :

Le programme « Émergence », à destination des artistes peu entourés mais souhaitant se professionnaliser, et le programme « Expérience », à destination des projets avec un encadrement professionnel déjà important et solide, et une identification nationale de la part de la filière musicale. Le Fair travaille sur 5 axes de développement pour apporter un soutien complet à ses artistes lauréats, de façon équitable :

- Une aide financière
- Une formation professionnelle et artistique (théorique et pratique)
- La communication
- L'aide à la diffusion
- Le conseil en management et soutien juridique

Contacts :

Communication : Julie Cerizay / julie@lefair.org

Presse, Radio, TV : Patricia Teglia : patricia@aoura.com

Web : Manon L'Huillier : mlh.presse@gmail.com